

**LA FOYE MONJAULT**  
**Procès-verbal du conseil municipal**  
**Séance du 23 avril 2026**

---

Le Jeudi 23 avril 2026 à vingt heures trente, les membres du conseil municipal de la commune de la Foye- Monjault se sont réunis à la mairie, sous la présidence de Pascal ADAM, maire, convoqués le 24 mars 2026 conformément aux dispositions de l'article L.2121-11 du code général des collectivités » territoriales (CGCT).

Présents : Pascal ADAM, Benjamin BARON, Clotilde ROBERT, Marie-José BONNIN, Mickaël BOUCHERIE, Elodie LE GOVIC, Quentin GESBERT, Matthieu PEQUIN, Jonathan FABIEN, Benjamin CHATAIN, Dominique GUITTEAU, Fanny HUGUET, Elodie BRIGNON

Absents : Dany MICHAUD donne pouvoir à Marie-José BONNIN,

Secrétaire : Ophélie MAROT

Quorum : avec 14 membres présents le quorum est atteint.

Mode de scrutin : public (aucune demande de scrutin particulier ayant été demandé)

---

**Ordre du jour :**

- Validation du compte-rendu du conseil municipal du 30 mars 2026
  - Approbation du compte de gestion 2025
  - Approbation du compte administratif 2025
  - Affectation du résultat de fonctionnement 2025
  - Vote des taux d'imposition des taxes directes locales
  - Vote de la subvention au CCAS
  - Vote des subventions aux associations
  - Vote du budget primitif 2026
  - Renouvellement de l'autorisation de virements de crédit entre section
  - Organisation de la cérémonie du 8 mai
  - Questions diverses
- 

**Adoption du procès-verbal du 30 mars 2026**

Monsieur le maire demande aux conseillers s'ils ont des remarques à faire concernant le procès-verbal du 30 mars 2026.

Aucune remarque n'étant formulée le PV du 30 mars 2026 est approuvé à l'unanimité.

---

**Délibérations :**

- **Délibération 2026-04-01 Approbation du compte de gestion 2025**
- **Délibération 2026-04-02 Approbation du compte administratif 2025**
- **Délibération 2026-04-03 Affectation des résultats de fonctionnement de l'exercice 2025**
- **Délibération 2026-04-04 Vote du taux des taxes foncières**
- **Délibération 2026-04-05 Vote du Budget primitif 2026**
- **Délibération 2026-04-06 Renouvellement de l'autorisation de virements de crédits entre sections.**

**LA FOYE MONJAULT**  
**Procès-verbal du conseil municipal**  
**Séance du 23 avril 2026**

- Délibération 2026-04-07 Vote de la subvention au CCAS
- Délibération 2025-04-08 Vote des subventions aux associations

## Approbation du compte de gestion 2025

Monsieur le Maire présente le compte de gestion.

<b>FONCTIONNEMENT 2025</b>			
Dépenses de fonctionnement	€	Recettes de fonctionnement	€
Charges à caractère général	208 084.92	Atténuations de charges	9 677.56
Charges de personnel et frais assimilés	256 324.36	Prod. services, domaine, ventes diverses	60 468.22
Atténuations de produits	-	Impôts et taxes	463 962.69
Opérations d'ordre transfert entre sections	3 300.00	Dotations et participations	235 903.85
Autres charges de gestion courante	220 625.84	Autres produits de gestion courante	74 932.22
Charges financières	11 735.32	Produits financiers	11.79
Charges exceptionnelles	-	Produits exceptionnels	-
		Opérations d'ordre transfert entre sections	-
<b>Total</b>	<b>700 070.44</b>	<b>Total</b>	<b>844 956.33</b>
<b>Excédent de l'exercice</b>	<b>144 885.89</b>		

L'exercice 2025 fait ressortir un excédent de fonctionnement de 144 885.89€.

<b>INVESTISSEMENT 2025</b>			
Dépenses d'investissement	€	Recettes d'investissement	€
Achat de matériel	1 015.90	FCTVA	9 348.57
Voirie	4 086.73	Taxe d'aménagement	299.83
Bâtiments	57 617.51	Dépôts et cautionnements reçus	0.00
Ecole	10 574.41	Subventions reçues	25 772.64
Eclairage public	0.00	Amortissements des immobilisations	2 695.63
Emprunts en euros	89 714.98	Cession ancien broyeur	
Dépôts et cautionnements reçus	0.00	Excédent de fonctionnement capitalisé	126 212.84
Opérations d'ordre	0.00	Déficit d'investissement	
<b>Total</b>	<b>163 009.53</b>	<b>Total</b>	<b>164 329.51</b>
Restes à réaliser	<b>109 778.60</b>	Restes à réaliser	<b>90 919.00</b>
Solde d'exécution 2023 reporté	94 161.81		
<b>Total</b>	<b>366 949.94</b>		<b>255 248.51</b>
		<i>Excédent d'investissement 2025</i>	<b>1 319.98</b>

Quant à la section investissement, elle extériorise un excédent de 1319.98€.

Monsieur le Maire explique les chiffres aux nouveaux conseillers de ce fait il ne quitte pas la salle mais il informe ne pas prendre part aux votes.

**LA FOYE MONJAULT**  
**Procès-verbal du conseil municipal**  
**Séance du 23 avril 2026**

**Délibération 2026-04-01** Approbation du compte de gestion 2025

Présents 14, procuration 1, suffrages exprimés 15, vote 15 pour, 0 contre, 0 abstention

**Approbation du compte administratif 2025**

<b>Vu d'ensemble du compte administratif</b>			
		<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
<b>Réalisation de l'exercice</b>	Section de fonctionnement	700 070.44	844 956.33
	Section d'investissement	163 009.53	164 329.51
<b>Reports de l'exercice</b>	Report en section de fonctionnement	-	556 516.77
	Report en section d'investissement	94 161.81	-
	Total réalisations et reports	957 241.78	1 565 802.61
<b>Restes à réaliser à reporter</b>	Section de fonctionnement	-	-
	Section d'investissement	109 778.60	90 919.00
	Total des restes à réaliser	109 778.60	90 919.00
<b>Résultat cumulé</b>	Section de fonctionnement	700 070.44	1 401 473.10
	Section d'investissement	366 949.94	255 248.51
	Total cumulé	1 067 020.38	1 656 721.61

M. Pascal ADAM, propose au Conseil Municipal en l'absence de questions de passer au vote du compte administratif.

Le compte administratif, conforme au compte de gestion, est approuvé à l'unanimité .

**Délibération 2026-04-02** Approbation du compte administratif 2025

Présents 14, procuration 1, suffrages exprimés 15, vote 15 pour, 0 contre, 0 abstention

**Affectation de résultat 2025**

<b>Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice</b>		
A	Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou du signe - (déficit)	144 885.89
B	Résultats antérieurs reportés	556 516.77
	<i>ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou du signe - (déficit)</i>	
C	Résultat à affecter (= A+B) hors restes à réaliser	701 402.66
D	Solde d'exécution d'investissement	- 92 841.83
E	Solde des restes à réaliser d'investissement	- 18 859.60
F	Besoin de financements (=D+E)	- 111 701.43
	Affectation (G+H)	
G	Affectation en réserves R 1068 en investissement	144 885.89
	<i>G = au minimum, couverture du besoin de financement F</i>	
H	Report en fonctionnement R 002	556 516.77

**LA FOYE MONJAULT**  
**Procès-verbal du conseil municipal**  
**Séance du 23 avril 2026**

---

Compte tenu des éléments évoqués précédemment, l'exercice 2025 fait ressortir un besoin de financement de 144.885,89€. Il est proposé d'affecter cette somme en réserves en émettant un titre au compte 1068.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'affecter la somme de 144.885,89€ en réserves. Le Conseil Municipal approuve la proposition à l'unanimité des suffrages exprimés.

**Délibération 2026-04-03** Affectation des résultats de fonctionnement de l'exercice 2025  
Présents 14, procuration 1, suffrages exprimés 15, vote 15 pour, 0 contre, 0 abstention

## Vote du taux des taxes foncières

Monsieur le Maire communique les éléments concernant les produits prévisionnels et des taux d'imposition des taxes directes locales 2026 transmis dans la DGFIP.

Le Conseil Municipal avait procédé à une augmentation des taux de référence en 2024, les taux ont ensuite été maintenu en 2025. Monsieur le Maire propose de garder ces taux en 2026 soit 36,75% pour la taxe foncière sur le bâti, 45,31% sur le foncier non bâti et 15,04% sur la taxe d'habitation.

Le Conseil Municipal approuve le maintien des différents taux d'imposition 2025 en 2026 à l'unanimité.

## Délibération 2026-04-04 Vote du taux des taxes foncières

Présents 14, procuration 1, suffrages exprimés 15, vote 15 pour, 0 contre, 0 abstention

## Vote du budget primitif 2026

Monsieur le Maire, Pascal ADAM présente le projet de budget primitif 2026.

Il est rappelé que notre budget est voté au niveau du chapitre pour la section fonctionnement et au par opération pour la partie investissement.

<b>FUNCTIONNEMENT</b>			
<b>Dépenses de Fonctionnement</b>	<b>€</b>	<b>Recettes de fonctionnement</b>	<b>€</b>
Charges à caractère général	213 631	Atténuations de charges	800
Charges de personnel et frais assimilés	273 400	Produits des services, domaine, ventes divers	78 500
Atténuations de produits	-	Impôts et taxes	467 578
Opérations d'ordre	-	Fiscalité locale	
Autres charges de gestion courante	241 705	Dotations et participations	232 583
Charges financières	10 000	Autres produits de gestion courante	65 000
Charges spécifiques	2 000	Produits financiers	13
Dotations aux provisions pour dépréciations	3 400	Produits spécifiques	2 000
Virement à la section d'investissement	658 855	Résultat reporté ou anticipé	556 517
<b>TOTAL</b>	<b>1 402 991</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 402 991</b>
	<b>744 136</b>	<b>102 338</b>	<b>846 474</b>

Les dépenses de fonctionnement restent stables cette année, bien que certaines lignes de dépenses notamment au niveau des réparations de nos matériels soient l'une des charges les plus importantes. Il n'est

**LA FOYE MONJAULT**  
**Procès-verbal du conseil municipal**  
**Séance du 23 avril 2026**

pas prévu d'augmentation de l'indice de base des fonctionnaires mais le taux de cotisations d'un fonctionnaire CNRACL augmente de 4.23% cette année et pour un fonctionnaire IRCANTEC le taux la hausse est de 1.73% .

Dépenses d'investissement	€	Recettes d'investissement	€
Empruns et dettes assimilées	70 000	FCTVA	10 000
Concessions, droits similaires	4 300	Taxe d'aménagement	-
Achats de matériel	50 700	Subvention d'investissement (reçues)	
Voirie	41 000	Opération d'ordre (amortissement des immobilisations)	2 696
Bâtiments	115 872	Virement de la section fonctionnement	658 855
Eclairage Public	58 932	Solde d'exécution positif reporté	
Salle des fêtes	50 000		
Ecole	154 631		
Terrains	10 000	Excédents de fonctionnement capitalisés	144 886
Aire de jeux - Citypark	149 300		
Reste à réaliser	109 779	Reste à réaliser	90 919
Solde d'exécution négatif reporté	92 842		
<b>TOTAL</b>	<b>907 355.29</b>	<b>TOTAL</b>	<b>907 355.29</b>

Pour des raisons budgétaires, le chapitre 021 participe à l'équilibre du budget et se trouve affecté dans les différentes opérations en dépenses d'investissement.

Au-delà du remboursement de la dette en capital, il est donc prévu d'achever les travaux de la cour de l'école CARPE DIEM dans les restes à réaliser et d'obtenir les subventions prévues.

Une armoire forte pour les archives de l'Etat Civil est commandée pour un montant de 4 200€.

Le budget alloué pour la refonte du site internet se monte à 2 750€ HT avec une cotisation annuelle d'environ 350€ supplémentaire.

<b>Vu d'ensemble du budget 2026 voté</b>		
<b>2024 - Budget voté</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Crédits d'investissements votés	704 434.86	816 436.29
Restes à réaliser de l'exercice précédent	109 778.60	90 919.00
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	92 841.83	-
<b>Total de la section d'investissement</b>	<b>907 055.29</b>	<b>907 355.29</b>
Crédits de fonctionnement votés	1 402 990.77	846 474.00
Restes à réaliser de l'exercice précédent	-	-
Résultat de fonctionnement reporté	-	556 516.77
<b>Total de la section de fonctionnement</b>	<b>1 402 990.77</b>	<b>1 402 990.77</b>
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	<b>2 310 046.06</b>	<b>2 310 346.06</b>

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal s'ils ont des remarques concernant les propositions du budget primitif. Aucune objection n'est faite, il est donc procédé au vote.

Le budget primitif est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

**Délibération 2026-04-05 Vote du Budget primitif**

**LA FOYE MONJAULT**  
**Procès-verbal du conseil municipal**  
**Séance du 23 avril 2026**

---

Présents 14, procuration 1, suffrages exprimés 15, vote 15 pour, 0 contre, 0 abstention

### **Renouvellement de l'autorisation de virements de crédits entre sections**

La possibilité de procéder à des virements de crédits entre sections votée en 2025 doit être renouvelée chaque année.

Monsieur le Maire sollicite donc l'accord du Conseil Municipal afin de pouvoir procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre pour la section fonctionnement à hauteur de 7,5% hors dépenses de personnel et à hauteur de 7,5% pour la section investissement.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la proposition de Monsieur le Maire.

#### **Délibération 2026-04-06 Renouvellement de l'autorisation de virements de crédits entre sections.**

Présents 10, procuration 0, suffrages exprimés 10, vote 10 pour, 0 contre, 0 abstention

### **Vote de la subvention au CCAS**

Prévue dans le budget primitif, Monsieur le Maire propose de verser une subvention de 6.000,00€ au CCAS en plus des 3.000,00€ versé annuellement, un rattrapage de la subvention de 3.000,00 € non versée pour l'année 2025 est envisagée.

À la suite du vote, la subvention est approuvée à l'unanimité des suffrages exprimés

#### **Délibération 2026-04-07 Vote de la subvention au CCAS**

Présents 14, procuration 1, suffrages exprimés 15, vote 15 pour, 0 contre, 0 abstention

### **Vote des subventions aux associations**

Monsieur le Maire présente la liste des demandes de subvention reçues des associations.

Après des débats au sein du conseil sur les avantages de certaines associations (prêt de salles à l'année), il est convenu d'augmenter de 50 € certaines associations.

Monsieur le Maire propose donc au Conseil Municipal de procéder au vote des 10 subventions ci-dessous :

<b>2026</b>			
ACCA chasse	300 €	GIC Groupement d'Intérêt Cynégétique	300 €
ADMR Beauvoir sur Niort	1 010 €	Les Restos du cœur 79	100 €
Agility Prin temps canin	250 €	Mélio Mélo de pinceaux	300 €
APE des trois villages	300 €		
Association Service de soins à domicile	415 €		
Banque Alimentaire	200 €		
Bibliothèque La Foye Monjault	2 500 €		
Fiefs Viticoles	250 €		
		<b>TOTAL</b>	<b>5 925 €</b>

**LA FOYE MONJAULT**  
**Procès-verbal du conseil municipal**  
**Séance du 23 avril 2026**

---

Le Conseil Municipal approuve le versement des 10 subventions reprise dans le tableau ci-dessus pour un montant total de 5.925 ,00€ à l'unanimité des suffrages exprimés.

Le Conseil Municipal se réserve le droit de revoir le versement de subventions aux associations mentionnées précédemment dans le cas où leurs demandes soient complétées.

**Délibération 2025-04-08 Vote des subventions aux associations**

Présents 14, procuration 1, suffrages exprimés 15, vote 15 pour, 0 contre , 0 abstention

**Organisation de la journée du 8 mai 2026**

Monsieur le Maire organise la journée du 8 mai sur la base du volontariat. L'événement se déroulera comme suit :

- Fanny Huguet fera l'appel aux morts,
- Élodie Le Govic sera chargée de la musique,
- Jonathan Fabien portera le drapeau,

Le rendez-vous aura lieu en salle socio à 10h30. La gerbe est commandée à une fleuriste de la commune. Matthieu Péquin représentera la commune à Marigny à 11h00 pour que Monsieur le Maire commémore pour la première fois avec les Fayais.

**Questions diverses**

**Organisation de la réunion publique**

La réunion publique aura lieu le 27 avril 2026 à 19h00, les flyers ont été distribués. L'équipe municipale diffusera un Power Point aux habitants. A la fin de cette présentation, un moment convivial autour d'un pot permettra aux habitants d'échanger avec la nouvelle mandature.

**Dates des prochains conseils municipaux**

Le Conseil arrête les dates suivantes :

- 26 mai 2026 à 20h30
- 25 juin 2026 à 20h30

**Perche élagueuse électrique**

À la suite d'un changement de modèle, le devis est modifié avec un surcoût de 84€/ HT.

Aucune autre intervention n'étant demandée, Monsieur le maire Pascal ADAM lève la séance.

	Nom	Signature
Le Maire	Pascal ADAM	
La secrétaire de séance	Ophélie MAROT	